

ÉDITO

Les Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 constitueront un événement d'ampleur pour les territoires qui vont les accueillir. Les volumes des marchés et des emplois concernés seront une source importante d'activité. En tant que forme d'économie, l'ESS est ancrée sur les territoires et constitue donc un point d'appui pour que les Jeux soient un levier au développement local.

Le présent Focus aborde les opportunités en termes de développement économique et d'emploi que représentent les marchés qui seront lancés dans le cadre des JOP 2024, dans le but de permettre aux structures de l'ESS de s'en emparer. Il n'aborde donc pas tout le volet majeur que représentent les acteurs de la pratique sportive en tant que telle, dont une grande part fait partie du monde associatif. Il est cependant évident que ces acteurs jouent un rôle fondamental dans l'éducation et la transmission des valeurs de l'olympisme. Les acteurs des Jeux Olympiques et Paralympiques de 2024 se sont donnés des objectifs pour garantir l'héritage économique et social des Jeux, autour notamment des objectifs fixés par la charte en faveur de l'emploi et du développement territorial, signée en juin 2018.

Cette charte fixe notamment, pour les marchés de construction et de rénovation des ouvrages olympiques et paralympiques, l'objectif de consacrer 10 % des heures travaillées des futurs marchés à des publics en insertion professionnelle (soit 15 000 ETP si on se réfère aux prévisions de la cartographie¹), et 25 % du montant global des marchés pour des TPE-PME, dont ESS. Pour que ces objectifs soient atteints, voire dépassés, il sera nécessaire que les différents donneurs d'ordre mettent en œuvre les moyens adéquats (allotissements adaptés à une réponse en propre des structures de l'ESS, clauses sociales, cahiers des charges...), mais également que les acteurs de l'ESS soient en capacité de se mobiliser. Pour permettre cette mobilisation, ESS 2024 – La Plateforme Solidaire a lancé la démarche de rédaction de cahiers d'impact (en partenariat avec la CRESS Île-de-France notamment) à destination des maîtres d'ouvrage et organisateurs des Jeux.

Élaborée à partir de la cartographie des emplois directement mobilisés des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 réalisée par Amnyos² et le Centre d'économie du sport³, ce Focus transmet un premier niveau d'information aux structures de l'ESS qui souhaiteraient développer des initiatives sur le sujet.



Sommaire

- Localisation des ouvrages et événements olympiques et paralympiques
- Les secteurs qui vont être directement mobilisés :
 - Chantiers et construction
 - Communication, marketing et événementiel
 - Spectacle vivant
 - Accueil, logistique et entretien des sites olympiques et paralympiques
 - Hôtellerie et restauration
- L'ESS, une réponse aux enjeux de l'héritage des JOP 2024

CHIFFRES CLÉS

150 000

emplois directement mobilisés, dont un objectif de 15 000 emplois en insertion (10 % des heures travaillées doivent être réalisées par des travailleurs en insertion)

Un objectif de 25 %

du montant global des marchés de construction et de rénovation des ouvrages olympiques et paralympiques en direction des TPE-PME et de l'ESS

Localisation des ouvrages et événements olympiques et paralympiques

Les Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 devraient se décliner en 40 ouvrages olympiques et paralympiques, dédiés à la compétition ainsi qu'à l'organisation de l'événement, à savoir : le Village des Athlètes, le Centre des médias, le Centre aquatique olympique et d'autres sites.

Neuf sites se trouvent en dehors de la région parisienne. Il s'agit principalement de stades, mais également de la « Marina » olympique à Marseille, dans laquelle se dérouleront les épreuves de voile.

Un des points forts de la candidature de Paris aux JOP (notamment au niveau de l'impact environnemental) a été de proposer une carte des sites olympiques nécessitant peu de nouvelles constructions. En effet, 28 sites sont déjà construits et ne devraient connaître que des rénovations ou aménagements. Huit sites seront des installations temporaires et seules deux des constructions à part entière, que sont l'Arena 2, dont la construction est prévue à l'horizon 2020-2021, et le Centre Aquatique Olympique à proximité du Stade de France.

- **Le Village olympique et paralympique** sera l'ouvrage central des Jeux. Il s'étendra sur 51 hectares et pourra accueillir jusqu'à 23 000 personnes : 17 000 membres des délégations et 6 000 personnes en charge du fonctionnement logistique quotidien du village. Les travaux commenceront en janvier 2021, après 2 ans d'études, pour une livraison en janvier 2024.

- **Le Centre Aquatique Olympique**, d'une superficie de 6,8 hectares, abritera deux bassins de 50 mètres (compétition et entraînement), deux fosses à plongeon et offrira une capacité d'accueil de 15 000 places. Il sera situé à trois minutes du Village des Athlètes.

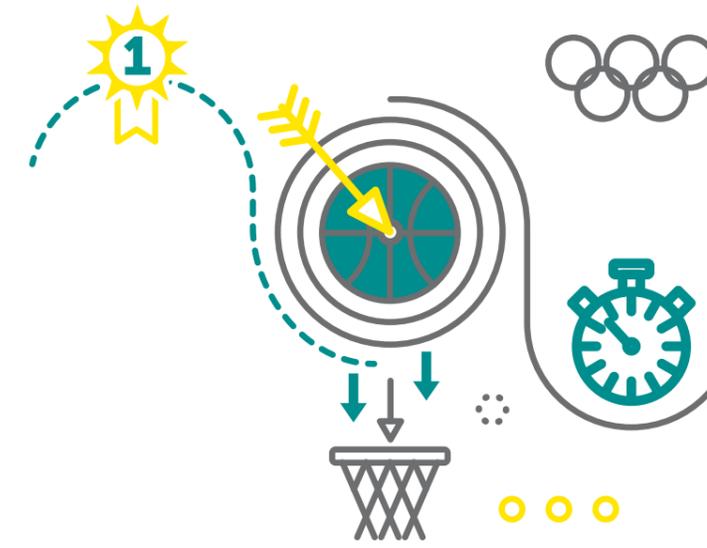
- **Le Centre ou Cluster des médias** permettra d'héberger 4 000 journalistes et d'accueillir au total près de 25 000 journalistes, à la lisière de l'aéroport du Bourget. Le Hall 3 du Parc des expositions du Bourget sera transformé, le temps des Jeux, en centre principal des médias.

Source : SOLIDEO

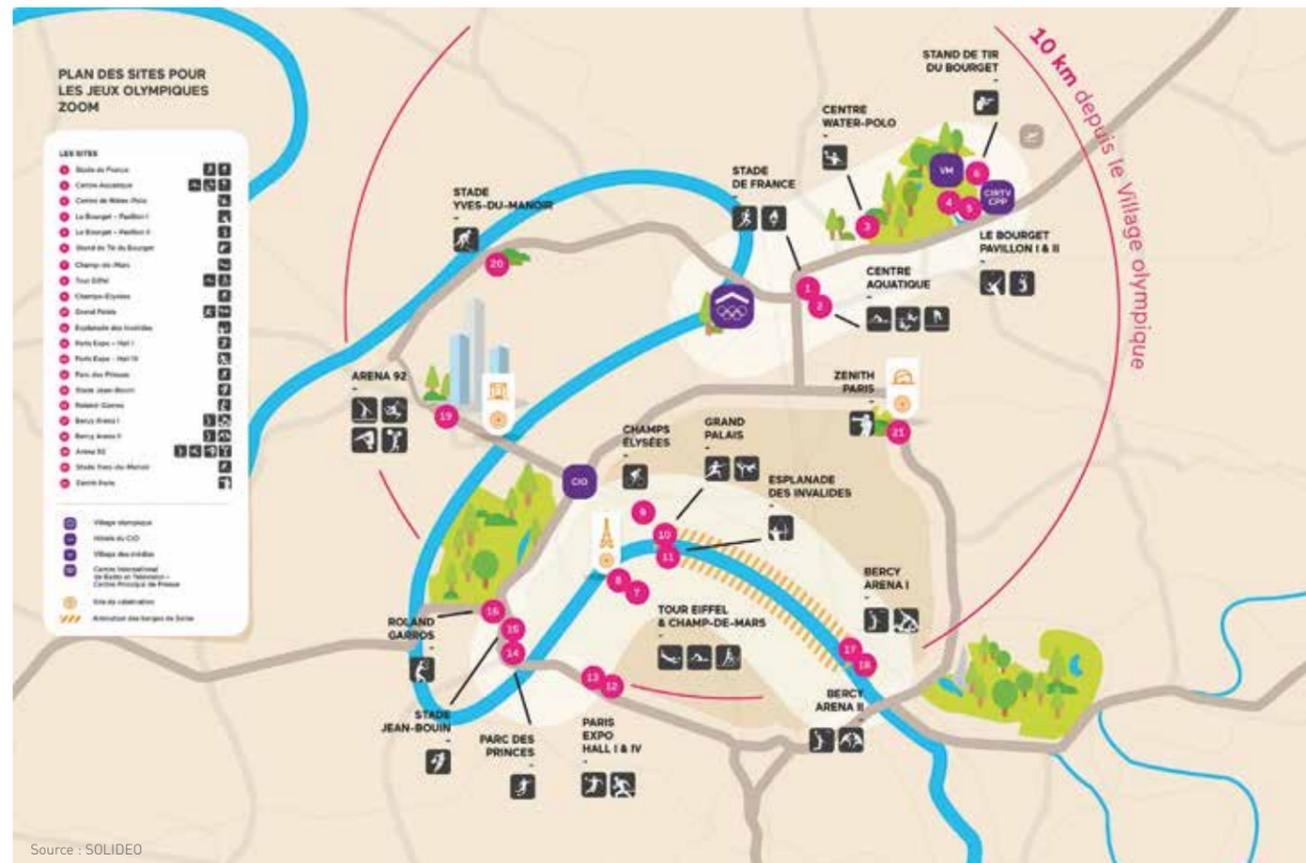
Les secteurs qui vont être directement mobilisés

Plus de 150 000 emplois seront directement mobilisés dans le cadre des Jeux Olympiques et Paralympiques 2024⁴. Ce chiffre concerne uniquement les postes directs sur les fonctions nécessaires au bon déroulement des Jeux : 11 700 pour la construction, 78 300 pour l'organisation et 60 000 pour le tourisme. Une part importante de ces emplois ne sera créée qu'au moment des Jeux, cependant de gros volumes de recrutement seront nécessaires dès aujourd'hui, notamment dans le secteur de la construction.

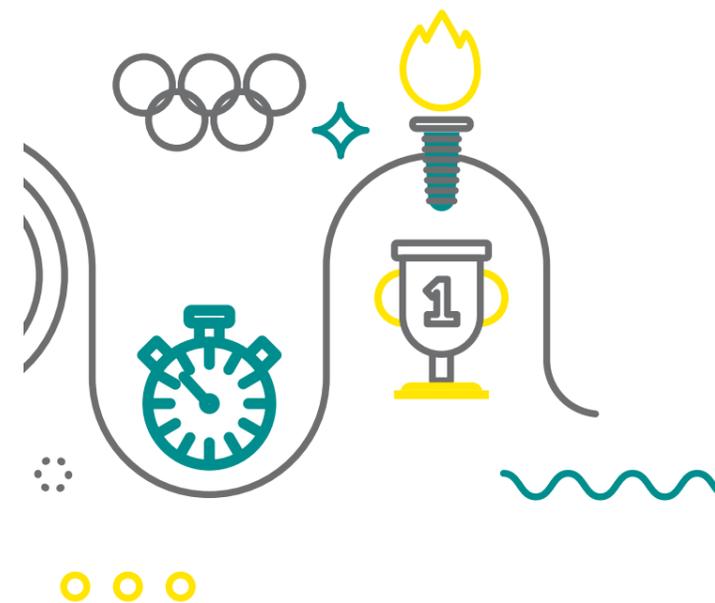
La cartographie des emplois directement mobilisés identifie par ailleurs certains métiers particulièrement concernés par les futurs marchés. L'ensemble de ces métiers et secteurs d'activités identifiés comportent des structures de l'ESS, qu'elles relèvent de l'insertion ou non.



Plan des sites olympiques en Ile-de-France



Source : SOLIDEO



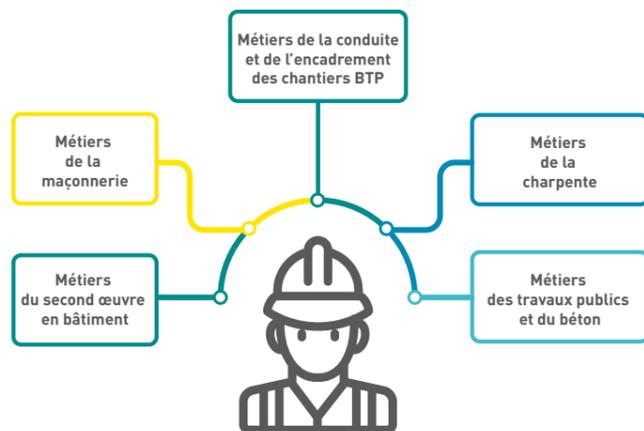
[4] Centre de droit et d'économie du sport et Amnyos, cartographie des emplois directement mobilisés par l'organisation des jeux Olympiques et Paralympiques Paris 2024

Au-delà de ces emplois directement mobilisés, l'ESS a également un rôle important à jouer directement dans les territoires, pour assurer un impact positif et une intégration durable à l'échelon local. Il convient donc pour tous les acteurs de penser au-delà de ces secteurs et métiers identifiés pour développer les projets innovants qui permettront de répondre aux enjeux posés par des Jeux inclusifs et solidaires.

L'objectif de cette cartographie des emplois générés par l'organisation et le déroulement des JOP est de permettre :

- Aux branches professionnelles concernées d'évaluer les opportunités d'affaires et les besoins de formation et de recrutement correspondants,
- Aux acteurs de l'emploi, de la formation et de l'insertion de s'organiser pour anticiper les besoins en recrutement et ainsi préparer leurs publics pour qu'ils puissent se saisir de ces opportunités d'emploi,
- À tous les acteurs concernés de s'accorder sur les modalités et temporalités de recrutement.

Chantiers et construction



Métiers des chantiers et de la construction

Pour le secteur de la construction, les emplois créés seront mobilisés en majorité dans les années précédant les Jeux, avec un pic en 2022. Davantage que le reste des secteurs concernés, le secteur de la construction va donc à très courte échéance recruter ou prévoir des recrutements.

Les métiers mobilisés seront à la fois des métiers techniques, mais aussi d'encadrement de chantier. À noter que les emplois comptabilisés dans la cartographie de l'emploi ne comprennent pas la dimension fondamentale pour l'aspect inclusif des JOP de la sensibilisation et de la formation en lien avec les chantiers. Au-delà de ces métiers, la prise en compte de l'enjeu écologique demandera des compétences spécifiques pour permettre une construction vertueuse.

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Le secteur de la construction compte plus de **830 établissements** employeurs de l'ESS qui représentent plus de **12 000 emplois** à l'échelle nationale.

Ce sont à **90 % des coopératives et à 10 % des associations** (soit 80 établissements).

Près des deux tiers des établissements ont **moins de 10 salarié.e.s** et **30 % entre 10 et 49 salarié.e.s**. Enfin, **5 %** comptent **50 salarié.e.s** et plus.

Proportionnellement, les établissements de l'ESS dans le secteur de la construction sont de plus grandes tailles que dans le reste du secteur privé où **87 %** comptent **moins de 10 salarié.e.s** (contre 63,5 % dans l'ESS), seul **1,5 %** compte **50 salarié.e.s ou plus**. Au-delà des entreprises dont l'activité est directement liée à la construction, de nombreuses structures de l'ESS peuvent développer une activité ponctuelle dans ce secteur d'activité, par des activités d'insertion ou de sensibilisation.

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015



FRANCE

830 établissements de l'ESS,
12 000 emplois



ÎLE-DE-FRANCE

80 établissements de l'ESS



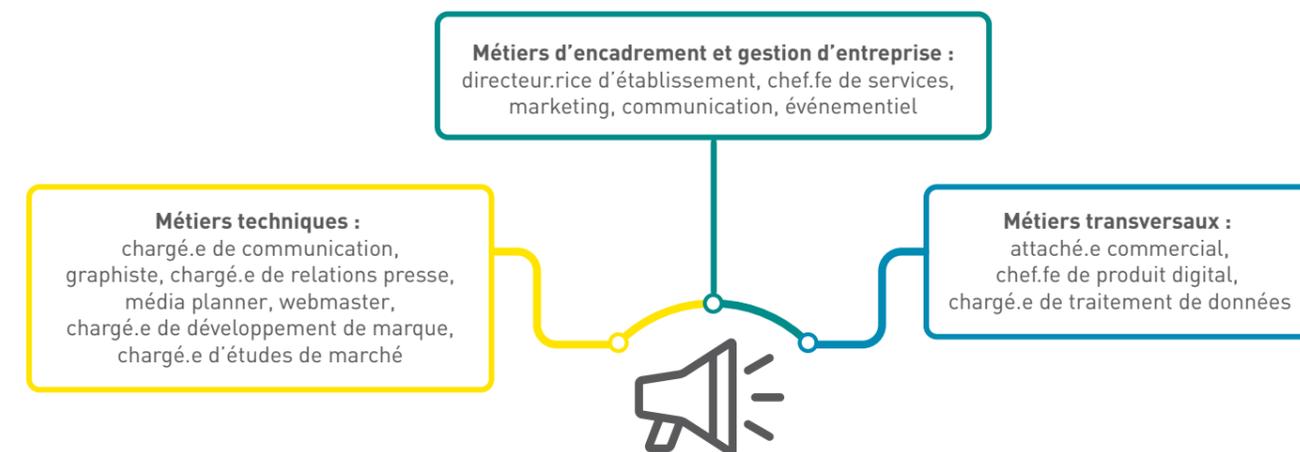
RÉGION PACA

75 établissements de l'ESS

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015 et Sirene 2019



Communication, marketing et événementiel



Métiers de la communication, du marketing et de l'événementiel

Pour le bon déroulement d'un événement d'envergure internationale ainsi que l'optimisation des retombées attendues dans les domaines sportif, touristique, social et économique, les Jeux mobiliseront des emplois dans les métiers de la communication, du marketing et de l'événementiel.

Les métiers identifiés reposent à la fois sur des aspects techniques (chargé.e. de communication, graphiste, chargé.e de relations presse, média planner, webmaster, chargé.e de développement de marque, chargé.e d'études de marché...), des métiers de l'encadrement ou de la gestion d'entreprises (directeur.trice d'établissement, chef.fe de services marketing, communication, événementiel...) ainsi que des aspects transversaux (attaché.e commercial, chef.fe de produit digital, chargé.e de traitement de données...).

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Près de **2 800 établissements de l'ESS** interviennent dans le champ de l'information et de la communication, soit **9 300 salarié.e.s** à l'échelle nationale. Cela représente **5,5 % des entreprises du secteur en France**. Il s'agit, dans l'ESS, essentiellement d'associations (**90,5 %**) et de coopératives (**9,5%**) sous forme de Scop ou Scic.

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015



FRANCE

2 800 établissements de l'ESS
9 300 emplois



ÎLE-DE-FRANCE

617 établissements de l'ESS



RÉGION PACA

467 établissements de l'ESS

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015 et Sirene 2019





Spectacle vivant



Métiers techniques :
 directeur.rice technique,
 régisseur.se, concepteur.rice,
 pyrotechnicien.ne, électricien.ne,
 décorateur.rice, scénographe,
 costumier.re, habilleur.se,
 coiffeur.se, maquilleur.se

Métiers artistiques :
 metteur.se en scène,
 chorégraphe, directeur.rice
 artistique, chef.fe d'orchestre,
 musicien.ne, danseur.se,
 chanteur.se, figurant.e,
 animateur.rice, répétiteur.rice

Métiers administratifs:
 directeur.rice de production,
 administrateur.rice de production,
 chargé.e de production, chargé.e
 de diffusion, programmeur.rice
 artistique, chargé.e de
 communication, responsable
 des relations avec le public,
 services généraux

Métiers du
 spectacle
 vivant

Les métiers du spectacle vivant, qui comportent une forte présence de structures de l'ESS, vont être mobilisés à l'occasion des Jeux, à hauteur de 7 400 ETP. Le besoin en emploi sera concentré sur la durée des Jeux, notamment les cérémonies d'ouverture et de clôture.

Néanmoins, la cartographie des emplois relève que « le besoin en recrutement devrait intervenir relativement tôt en amont des Jeux (en 2023 voire 2022) pour anticiper les besoins de recrutement des événements se déroulant dans la même période estivale ».

Les métiers concernés relèvent à la fois d'aspects artistiques (metteur.se en scène, chorégraphe, musicien.ne, danseur.se...), d'aspects techniques (régisseur.se, costumier.e, électricien.ne) ou d'aspects administratifs (chargé.e de production, chargé.e de diffusion...).

Dans le cadre de l'organisation des Jeux auront également lieu les « Olympiades culturelles » à Paris et en Seine-Saint-Denis. Elle commenceront en 2020 et connaîtront un point d'orgue en 2024 avec un « festival des JOP » qui comprendra notamment les cérémonies d'ouverture et de clôture.

 **FRANCE**

41 500 établissements de l'ESS

 **ÎLE-DE-FRANCE**

6 275 établissements de l'ESS

 **RÉGION PACA**

3 600 établissements de l'ESS⁶

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Sirene Janvier 2018

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Les acteurs de l'ESS sont très présents dans le domaine du spectacle vivant⁵. Ils représentent **en Île-de-France 67 % des établissements** relevant de ce domaine d'activité. En revanche, ces établissements sont pour beaucoup de très petites structures, très majoritairement associatives, **entre 1 et 2**

salarié.e.s en moyenne (entre 1 et 4 salarié.e.s en Île-de-France). Cependant, de nombreuses coopérations existent entre ces structures, qui peuvent être un atout pour élaborer des réponses collectives aux marchés concernés.

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Sirene Janvier 2018

Accueil, logistique et entretien des sites olympiques et paralympiques



Métiers de l'accueil, de la logistique et de l'entretien

Pour l'organisation de l'événement comme pour l'acheminement ou l'accueil des participant.e.s, les métiers de l'accueil, de la logistique et de l'entretien seront nombreux.

Ces emplois seront principalement mobilisés durant l'année olympique et paralympique (2024).

Les métiers directement concernés ont été regroupés en 4 catégories :

- Les métiers de l'accueil et renseignements sur site
- Les métiers de la logistique et des transports
- Les métiers de la propreté
- Les métiers de la sécurité privée

ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

Il s'agit ici d'une diversité de forme entrepreneuriale, en effet, des associations, coopératives, structures de l'insertion par l'activité économique... peuvent proposer ce type de prestations et donc proposer ce type de métiers. Ces métiers pouvant se retrouver dans différents secteurs d'activité, il est difficile d'évaluer le nombre d'établissements et d'emplois dans l'ESS sur ces métiers. Toutefois, une estimation à partir des postes d'agents d'accueil, de surveillance, de nettoyage, permet une évaluation à plus de **110 000 postes dans l'ESS à l'échelle nationale**.

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015



 **FRANCE**

110 000
 emplois de l'ESS

 **ÎLE-DE-FRANCE**

12 000
 emplois de l'ESS

 **RÉGION PACA**

5 600
 emplois de l'ESS

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015

[5] Les structures culturelles de l'ESS : accompagnement et coopérations en Île-de-France» CRESS IDF, mars 2019
 [6] Focus n°2 "Culture et économie sociale et solidaire", CRESS PACA et ARCADE PACA, décembre 2013



L'ESS, une réponse aux enjeux de l'héritage des JOP 2024

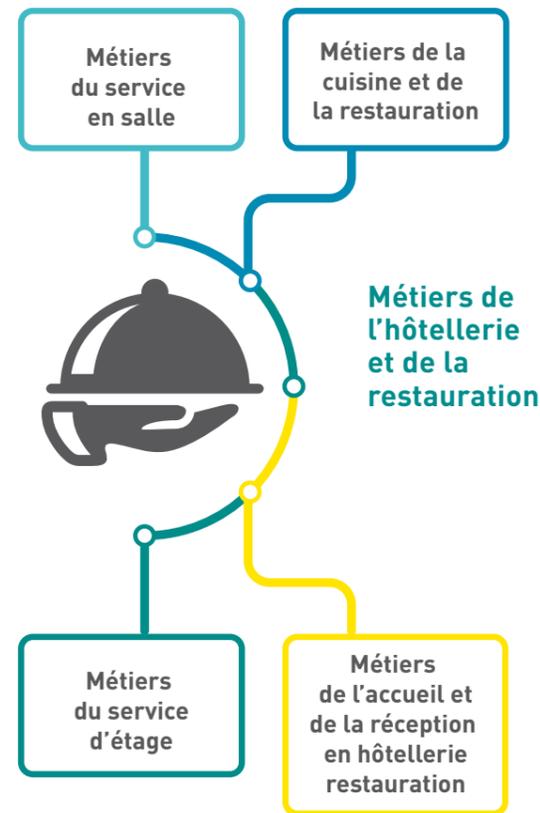
L'impact des Jeux Olympiques et Paralympiques sur les territoires se mesurera à la fois avant, pendant et après les Jeux. Pour assurer un héritage au bénéfice des populations de ces territoires, l'ESS est un levier important et un mode d'entreprendre riche en innovations et en solutions pour répondre aux enjeux économiques, sociaux et environnementaux posés par cet événement international.

Hôtellerie et restauration

Ce sont au total 60 000 emplois qui pourraient être mobilisés dans le cadre des Jeux sur la filière touristique sur la période durant laquelle ils se dérouleront, à savoir l'année olympique et paralympique (2024).

Les métiers concernés ont été regroupés en 4 catégories :

- Les métiers de l'accueil et de la réception
- Les métiers du service d'étage dans les hébergements touristiques
- Les métiers de technico-commerciaux
- Les métiers de la gestion d'entreprises



ÉLÉMENTS CHIFFRÉS

L'économie sociale et solidaire compte plus de **3 700 établissements** dans le secteur de l'hébergement et de la restauration, soit près de **25 500 emplois en France**. Il s'agit à **95 % d'établissements associatifs** pour la grande majorité de moins de **10 salarié.e.s (79 % et 20 % comptent entre 10 et 49 salarié.e.s)**.

Les établissements de l'hébergement dans l'ESS ne représentent **que 2,6 % des emplois du secteur à l'échelle nationale**, mais ont la particularité d'offrir une importante couverture territoriale, notamment dans les territoires ruraux, et d'offrir une politique tarifaire favorisant l'accès pour toutes et tous aux vacances⁷.

Source : CRESS IDF-CRESS PACA ; d'après Insee Clap 2015

FRANCE
2 800 établissements de l'ESS,
9 300 emplois

ÎLE-DE-FRANCE
437 établissements de l'ESS,
4 500 emplois

RÉGION PACA
289 établissements de l'ESS,
2 000 emplois

[7] Focus n°4, « Tourisme Social et Solidaire et ESS en PACA », CRESS en partenariat avec l'UNAT PACA, février 2015

ENJEU ENVIRONNEMENTAL

Les Jeux Olympiques et Paralympiques mobiliseront un grand volume de ressources, dans un contexte de crise écologique. L'économie de ressources est donc un aspect important de l'héritage environnemental des Jeux. De la conception des ouvrages olympiques à leur construction et leur utilisation (y compris l'événementiel), puis leur reconversion ou déconstruction, **les logiques d'économie circulaire seront nécessaires à faire des JOP un événement exemplaire du point de vue environnemental**.

Les nombreux chantiers des différents ouvrages olympiques et paralympiques seront une source considérable de déchets, qu'il est possible de limiter en s'appuyant sur l'expertise des acteurs de l'ESS. **Éco-conception des bâtiments, conciergeries de chantier, réemploi de matériaux, plusieurs solutions innovantes existent et peuvent être mises en place**. Il est également important de favoriser la mise en place effective d'un réel tri des déchets sur les chantiers, notamment par le biais de la formation des salarié.e.s. Sur cette question, les acteurs de l'ESS sont engagés de longue date.

Les Jeux seront également une occasion de porter cette question auprès des citoyens. **Les actions de sensibilisation, en ce qu'elles pourraient permettre d'engager les riverains, usagers des bâtiments et visiteurs, sont des leviers importants pour l'héritage durable des Jeux**.

De même, la vitrine internationale que constituent les JOP est une occasion de mettre en avant des pratiques et des productions vertueuses, comme par exemple le réemploi et la réutilisation, de manière à en porter une image positive. L'exemplarité environnementale des « Jeux zéro carbone » sera liée aux démarches innovantes et aux choix qui seront opérés sur des questions aussi variées que **la mobilité** (notamment la mobilité douce pour les derniers kilomètres), **l'énergie** (renouvelable ou non et quelle compensation pour atteindre l'objectif zéro carbone) ou **l'alimentation** (circuits courts, restauration solidaire).

Sur l'ensemble de ces sujets, **les structures de l'ESS portent des réponses à même de faire face à l'enjeu environnemental**.



ENJEU SOCIAL

Un certain nombre de métiers identifiés dans la cartographie des emplois concerne des secteurs en tension. Afin de répondre aux besoins de recrutement sur ces métiers, il existe un enjeu fort de création de parcours professionnels et de passerelles depuis les structures d'insertion par l'activité économique vers des entreprises.

L'objectif est double : favoriser l'insertion sur le marché du travail de personnes qui en étaient exclues et permettre l'entrée en personnel qualifié pour répondre aux besoins de main d'œuvre.

Il s'agit alors à travers un événement sportif mondial de favoriser, par la réponse aux besoins en main d'œuvre sur les travaux, pour l'accès à l'emploi des publics qui en sont éloignés : personnes avec peu ou pas de qualification, chômeurs de longue durée, seniors, personnes en situation de handicap...

Cet enjeu peut être animé à travers différentes démarches et différents outils, tels que les clauses d'insertion, les marchés réservés de l'ESS... Mais plus largement par l'affirmation d'une volonté commune de faire ensemble pour offrir aux personnes des parcours de formations adaptés, une insertion sur le marché du travail et des opportunités réelles d'emploi.



ENJEU TERRITORIAL

Bien que les Jeux Olympiques et Paralympiques soient un événement d'ampleur internationale, ils auront un impact sur les territoires dans lesquels ils se dérouleront. L'ancrage territorial des structures de l'ESS les positionne naturellement comme des outils puissants pour rendre l'impact positif des Jeux durable. **La valorisation d'initiatives et d'acteurs locaux a le double avantage de favoriser l'emploi local, tout en limitant l'impact environnemental.**

Les coopérations et les flux d'affaires créés localement au moment des Jeux seront également un aspect important de l'héritage, en ce qu'ils permettront à la fois l'accélération des structures présentes au niveau local mais aussi une activité

pérenne au-delà des Jeux. Ce sera à la fois l'occasion de dynamiser l'économie du territoire, mais aussi de favoriser les collaborations entre les entreprises locales et les grands groupes.

Les acteurs ESS des territoires seront des relais fondamentaux pour créer du lien entre les habitants et le grand événement que seront les JOP. Il est notamment important que l'excellence sportive des JOP bénéficie également à la pratique sportive locale, en particulier via les associations sportives. Associer très en amont ces partenaires de politiques publiques locales à la réflexion sur l'utilisation des équipements pérennes construits pour les JOP permettra par exemple de les adapter non seulement pour les Jeux mais aussi pour les décennies suivantes.

LES OBSERVATOIRES

Les Observatoires Régionaux de l'ESS travaillent selon une méthodologie homogène, scientifique et cohérente entre les territoires, élaborée au sein du réseau des CRESS. Cette méthodologie est basée sur un périmètre statistique de l'ESS, défini en lien avec l'INSEE et se fondant sur les statuts juridiques des structures employeuses. Le champ observé concerne les entreprises sous statuts juridiques de coopérative, mutuelle, association et fondation.

Les Observatoires travaillent notamment à partir de plusieurs sources INSEE :

Connaissance Locale de l'Appareil Productif (CLAP), Déclarations Annuelles de Données Sociales (DADS) et SIRENE. Ces données peuvent être complétées par d'autres sources selon les sujets.

L'Observatoire appuie par ailleurs ses analyses sur une observation qualitative, en lien avec les acteurs du territoire.

LES CRESS

Les Chambres Régionales de l'Économie Sociale et Solidaire (CRESS) sont les organismes de promotion et de représentation de l'ESS à l'échelle régionale. Porteparoles des entreprises sociales et solidaires auprès des pouvoirs publics, des institutions et du grand public, elles appuient le développement et le maintien des structures et se mobilisent pour la formation des dirigeant.e.s et des salarié.e.s du secteur.

Pour en savoir plus sur la CRESS Île-de-France :

www.cressidf.org

Pour en savoir plus sur la CRESS PACA :

www.cresspaca.org



Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire
Provence-Alpes-Côte d'Azur
2 Place Félix Baret - 13006 Marseille
Tél +33 (0)4 91 54 96 75
Fax +33 (0)4 91 04 08 29
cress@cresspaca.org
www.cresspaca.org



Chambre Régionale de l'Économie Sociale et Solidaire Île-de-France
3 rue de Vincennes - 93100 Montreuil
contact@cressidf.org
www.cressidf.org



ESS 2024

ESS 2024 – La Plateforme Solidaire, opérée par Les Canaux, le Centre Yunus, Paris 2024 et la SOLIDEO, a vocation à informer, mobiliser et accompagner les acteurs de l'ESS et les entrepreneurs engagés pour qu'ils puissent bénéficier des opportunités économiques liées aux Jeux Olympiques et Paralympiques 2024.

Les services proposés sont variés : veille stratégique sur les marchés, aide aux montages juridiques avec des grands groupes en préparation de la réponse aux marchés, évaluation de l'impact social produit, rayonnement à l'international des réussites françaises exemplaires...

Rendez-vous sur www.ess2024.org pour découvrir les services pour impliquer les structures de l'ESS afin qu'elles participent à l'organisation des Jeux de Paris 2024.



Publication des Observatoires Régionaux de l'ESS Provence-Alpes-Côte d'Azur et Île-de-France - Juin 2019- Directeurs de publication : Sébastien Chaillou, David Heckel - Auteurs.e.s : Manon Lambert, Léo Voisin - Graphisme : ARTKOM